

## ROUNDTABLE

Société par actions simplifiée au capital de 156,11 euros  
Siège Social : 25, allée Robert Doisneau, 92100 Boulogne-Billancourt  
908 281 363 RCS Nanterre  
(la "**Société**")

### ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 13 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 13 juin,

Les soussignés :

1. **Monsieur Evan Testa**, né le 24 juin 1989 à Levallois-Perret (France), de nationalité française, et domicilié 25, allée Robert Doisneau, 92100 Boulogne-Billancourt,
2. **Monsieur Julien Fissette**, né le 28 avril 1992 à Liège (Belgique), de nationalité belge, et domicilié 5, rue Charles Dickens, 75016 Paris,
3. **Monsieur Simon Ternoir**, né le 25 mai 1988 à Orléans (France), de nationalité française, et domicilié 15, rue Montouliou Vélane, 31000 Toulouse,
4. **Hexa SA**, société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 5, Drève des Libellules, 1170 Bruxelles, Belgique, immatriculée à la banque carrefour des entreprises sous le numéro BE 0833.922.163,
5. **EF Roundtable Co-Invest**, une société simple de droit belge dont le siège social est situé 5, Drève des Libellules, 1170 Bruxelles, Belgique, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0793.639.449 représentée par la société eClub Administration représentant chacun des associés individuellement, elle-même représentée par Quentin Nickmans ;

ci-après dénommés, les "**Associés**",

détenant ensemble la totalité des actions et droits de vote de la Société,

rappelant que conformément à l'article 15.2.4 des statuts de la Société, les décisions collectives des associés peuvent résulter d'un acte sous seing privé signé par tous les associés,

approuvant la signature électronique des présentes conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil, du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique et le Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur relatif à la signature électronique (les "**Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique**"), par l'intermédiaire du prestataire YouSign qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques des présentes conformément aux Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique,

reconnaissant que la signature des présentes via le procédé électronique susmentionné s'effectue en pleine connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique et, par conséquent, renoncent irrévocablement et inconditionnellement à toute action en justice et/ou réclamation, découlant directement ou indirectement de la fiabilité dudit procédé de signature électronique et/ou des preuves de son acceptation des présentes à cet égard,

après avoir rappelé qu'ils avaient pris connaissance, préalablement aux présentes :

- des statuts de la Société,
- du rapport du président de la Société (le "**Président**"),
- du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, et
- du projet des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

ont pris, en leur qualité d'Associés de la Société, les décisions suivantes, portant sur l'ordre du jour suivant :

- Déclarations et renonciations préalables,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, et
- Pouvoirs pour formalités.

\* \* \*

### **DECISION PRELIMINAIRE**

#### *Déclarations et renonciations préalables*

Les Associés,

**déclarent** que le rapport du Président, le texte des projets de décisions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus au siège social, à la disposition des associés dans un délai suffisant pour leur permettre de voter en toute connaissance de cause sur les décisions qui leur sont proposées, et déclarent avoir été pleinement et utilement informés de l'ordre du jour et avoir reçu toutes les informations nécessaires à ce titre,

**déclarent**, en tant que de besoin, renoncer à se prévaloir du délai légal ou statutaire, le cas échéant, de mise à disposition des rapports du Commissaire, reconnaissant dès lors expressément que ces rapports ont été mis à la disposition des Associés dans un délai suffisant afin de leur permettre d'avoir toutes les informations nécessaires pour statuer en connaissance de cause sur les décisions mises à l'ordre du jour et déclarant expressément se satisfaire des termes et du contenu de ces rapports,

**approuvent** les conditions dans lesquelles ces décisions sont adoptées et renoncent à se prévaloir d'une quelconque nullité à cet égard et à tout recours, quel qu'il soit, à l'encontre de la Société et ses dirigeants,

***Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés***

### **PREMIERE DECISION**

*Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023*

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du rapport du président de la Société et (ii) du projet des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,

**constatent** conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice ne font apparaître aucune charge ou dépense non déductible du résultat fiscal visée à l'article 39-4 du Code général des impôts ;

**approuvent** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés et les opérations traduites dans ces comptes ; et

**donnent quitus** entier et sans réserve aux mandataires sociaux de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.***

### **DEUXIEME DECISION**

#### *Affectation du résultat*

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du rapport du président de la Société et (ii) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sous réserve de l'adoption de la décision précédente,

**constatent** que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un résultat d'exploitation de (1.247.144) euros et un déficit de (1.213.611) euros ;

**approuvent** la proposition d'affectation du Président

**décident** en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la façon suivante :

<b><u>Origine</u></b>	
Déficit de l'exercice.....	(1.213.611) €
<b><u>Affectation</u></b>	
Dotations à la réserve légale.....	0 €
Autres réserves.....	0 €
Distribution de dividendes .....	0 €
Déficits à reporter .....	(1.111.309) €
Report à nouveau .....	(2.324.920) €

Par conséquent, les capitaux propres se trouvent, à l'issue des Résolutions, libellés comme suit :

Capital social .....	156,11 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport .....	4.101.318,89 €
Réserve légale.....	0 €
Réserves réglementées.....	0 €
Autres réserves.....	0 €
Report à nouveau .....	(2.324.920) €
Provisions réglementées .....	0 €
<b>Total des capitaux propres.....</b>	<b>1.776.555 €</b>

**constatent** que, du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1.776.555 euros et qu'il en ressort que les capitaux propres de la Société sont supérieurs à la moitié du capital social ;

**constatent** que les capitaux propres sont reconstitués ;

**rappellent** afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.***

### **TROISIEME DECISION**

*Approbaton des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce*

Les Associés,

après avoir pris connaissance du (i) rapport du président de la Société et (ii) rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,

**approuvent** les conclusions dudit rapport spécial ; et

pour autant que de besoin, **approuvent et/ou ratifient** lesdites conventions.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés***

### **QUATRIEME DECISION**

*Pouvoirs pour formalités*

Les Associés,

**confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, aux fins d'effectuer ou faire effectuer toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés***

\* \* \*

Fait le 13 juin 2024,

*Evan Testa*

✓ Certified by  yousign

---

**Evan Testa**

*Quentin Nickmans*

✓ Certified by  yousign

---

**Hexa SA**

Par : Quentin Nickmans

*Julien Fissette*

✓ Certified by  yousign

---

**Julien Fissette**

*Quentin Nickmans*

✓ Certified by  yousign

---

**eF Roundtable Co-Invest**

Par : Quentin Nickmans

*Simon Ternoir*

✓ Certified by  yousign

---

**Simon Ternoir**



# Comptes annuels 2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

---

## ROUNDTABLE

25 ALLEE ROBERT DOISNEAU  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

SIREN : 908.281.363

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR29908281363

## CPA ADVISORY

SAS au capital de 10000 Euros - SIREN : 817582430

71 AV VICTOR HUGO, 75116 PARIS 16

# Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	400 000		400 000	
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	22 277	5 144	17 133	1 420
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
	Participations	74 703		74 703	24 945
Créances rattachées à des participations	53 255		53 255	28 255	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 670		4 670		
	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>554 905</b>	<b>5 144</b>	<b>549 761</b>	<b>54 620</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 143		13 143	13 143
	<b>CRÉANCES</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	47 881		47 881	6 000
	Autres créances	310 300		310 300	21 114
	Capital souscrit appelé non versé				
	<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	1 550 056		1 550 056	
	<b>DISPONIBILITÉS</b>	174 658		174 658	2 221 419
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	41 284		41 284	53 140	
	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>2 137 322</b>		<b>2 137 322</b>	<b>2 314 816</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>		<b>2 692 227</b>	<b>5 144</b>	<b>2 687 084</b>	<b>2 369 436</b>

# Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	156	100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 101 319	1 265 442
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	<b>RÉSERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-1 111 309	
	Résultat de l'exercice	-1 096 863	-1 111 309
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>1 893 303</b>	<b>154 233</b>
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)</b>		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 976	52 585
	Dettes fiscales et sociales	248 414	4 759
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 842	2 113 759
Produits constatés d'avance	385 549	44 100	
	<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>793 781</b>	<b>2 215 203</b>
	Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)</b>		<b>2 687 084</b>	<b>2 369 436</b>